Canada, No. 18.

Le comte de Carnarvon au comte de Dufferin.

Downing street, 15 janvier 1877.

Milord,—J'ai remis au secrétaire d'Etat des affaires étrangères la dépêche de Votre Seigneurie, No. 259, du 27 novembre dernier, dans laquelle vous transmettiez un rapport du Conseil Privé demandant de nouveau que le gouvernement de Sa Majesté prenne des mesures pour que la Commission des pêcheries devant siéger à Halifax soit organisée sans plus de retard.

Je vous transmets, pour votre information et pour la communiquer à votre gouvernement, copie de la réponse que j'ai reçue du Bureau des Affaires Etrangères et

qui fait connaître les démarches faites à ce sujet.

J'ai, etc.,

CARNARVON.

Gouverneur-Général

Le Très-Honorable Comte de Dufferin, C. P., G. C. M., C. C. B. Etc., etc., etc.

Le Ministre des Affaires Etrangères au Ministre des Colonies.

Bureau des Affaires Etrangères, 5 janvier 1877.

Monsieur, — J'ai reçu et mis entre les mains du comte de Derby votre lettre du 14 du mois dernier et qui contient une résolution adoptée par le Conseil Privé du Canada demandant que l'attention du gouvernement des Etats-Unis soit saisie des délais survenus dans l'organisation de la Commission des pêcheries devant siéger à Halifax.

Le comte de Carnarvon sait déjà, par la correspondance échangée entre ce département et le Bureau des Colonies, que le gouvernement de Sa Majesté compreud, pleinement la nécessité de résoudre une question aussi importante pour la confédération du Canada, et, afin que Sa Seigneurie puisse montrer au gouvernement colonial que ses intérêts n'ont été négligés en aucune manière, le comte de Derby m'a autorisé à saisir cette occasion pour récapituler la marche des négociations qui ont été faites dans le but d'organiser la Commission stipulée par le Traité de Washington.

L'acte nécessaire pour permettre aux citoyens des Etats-Unis de se prévaloir du libre accès aux pêcheries des côtes de l'Amérique Britannique du Nord fut sanctionné le 25 février 1873, et une proclamation portant la date de "Washington 7 juin" fixa le 1er juillet comme le jour où les articles du Traité de Washington concernant les pê-

cheries devaient être mis à effet.

Le 11 juillet de la même année M. Rothery fut nommé agent de Sa Majesté près la Commission de Halifax, et immédiatement des mesures furent prises pour nommer

le troisième commissaire en rapport avec le gouvernement des Etats-Unis.

Vers le même temps M. Rothery se rendit au Canada pour se consulter avec les autorités coloniales sur les arrangements préparatoires à prendre pour la réunion de la Commission, et, après avoir passé quelque temps en ce pays, se rendit, avec l'approbation du gouvernement canadien, à Washington pour y régler, si possible, la question des pêcheries par un autre moyen que celui de la Commission. La forme que les négociations prirent par la suite fut celle d'un renouvellement du Traité de Réciprocité, et, afin que les intérêts coloniaux fussent bien représentés dans la préparation d'un traité de ce genre, l'honorable George Brown fut nommé plénipotentiaire, conjointement avec Sir E. Thornton, pour conduire les négociations qui se firent dans ce but à Washington cette année-là.

 $\mathbf{2}$